



Demande de renouvellement de badge d'accès à la déchèterie suite à une perte ou un vol

Civilité : Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

- Déclare avoir perdu ou cassé mon badge d'accès (rayer la mention inutile) le :
Joindre un chèque de 15 € à l'ordre du Trésor public
- Déclare m'être fait voler mon badge d'accès le :
Joindre un justificatif de déclaration de vol auprès de la gendarmerie ou police municipale

Conformément au Règlement sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, complété par la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, version 4, décret n° 2019-536 du 30/05/2019, je suis informé(e) que les informations recueillies font l'objet de traitements nécessaires à la fabrication du badge d'accès, à la mise en place des autorisations d'accès, à son enregistrement et suivi d'utilisation et à l'envoi d'informations portant sur la compétence déchets du Syded 87. La durée de conservation de ces informations est fixée à 12 mois après la date de restitution du badge. Vous disposez des droits d'accès, de modification et de celui de vous opposer à la réception d'informations et communications.

Fait à Le

Signature :

Document à remplir et à retourner au SYDED :

- Par courrier au SYDED – ZA du Prouet - 59 rue de la Filature - 87 350 Panazol
- Par mail à contact@syded87.org

Votre nouveau badge d'accès vous sera envoyé par courrier sous un délai d'un mois.

Cadre réservé au SYDED :

Nouveau n° de badge : Résiliation du badge n° :

Date d'envoi du nouveau badge : Agent chargé du dossier :



SYDED
HAUTE-VIENNE
tous **écocitoyens** !